



Un Divorce pas simple comment faire

Par **LeMillion**, le **24/11/2016** à **10:31**

Bonjour,

Que se passe-t-il lorsqu'un couple divorce dans la situation suivante :

L'époux gagne un salaire très moyen

L'épouse ne travaille pas mais est en ALD

Un enfant de 8 ans

Par **Visiteur**, le **24/11/2016** à **10:38**

Bonjour,

la question est trop vaste. Je vous conseille de faire un divorce par consentement mutuel; à l'amiable quoi ! un seul avocat déjà. Après, le paramétrage financier est à voir entre vous.

Par **MARKOWICZ BENJAMIN**, le **25/11/2016** à **17:30**

bonjour,

à compter de janvier 2017 le consentement mutuel nécessite deux avocats

un consentement mutuel est toujours le mieux et il faut se mettre d'accord sur la garde de l'enfant, la pension pour l'enfant, une éventuelle prestation compensatoire...

Cordialement